

YouNews

#3

*On vous dit
tout sur ...
le velours !*



#OOTM

**Coloré concept :
L'UPCYCLING**

3 souvenirs
de Youni

**OÙ TROUVER DE
L'AIDE ?**

17 MARS 2022

SOMMAIRE

Où trouver de l'aide	p. 3
Youni soutient l'Ukraine	p. 6
On vous dit tout sur ... le jean	p. 7
# OOTM	p. 8
La bonne idée - Coloré concept : l'upcycling	p. 9
La photo du mois	p. 10
3 souvenirs de Youni	p. 11

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?



Tout au long de la construction de notre projet, nous avons eu des interrogations et nous avons cherché de l'aide pour y répondre et faire les choses bien. Aujourd'hui nous vous partageons les différentes solutions pour trouver des réponses à vos questions. Nous entendons ici l'aide au sens de l'accompagnement. Le sujet des aides financières sera traité dans le prochain numéro.

Nous avons constitué 4 groupes d'aides car chacun a ses subtilités et ses missions propres.

Commençons avec les organismes qui ont un rôle de guide dans toutes les démarches légales et administratives :

- Les CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) sont des organismes publics gérés par des entrepreneurs pour des entrepreneurs. Elles ont un rôle en amont mais également en aval de la création d'entreprise. Elles représentent et conseillent les

entrepreneurs et accompagnent le développement de leurs projets. A titre personnel, nous avons bénéficié du rendez-vous gratuit "Entretien découverte" en visioconférence avec une conseillère de la CCI de notre département. Cet entretien nous a permis de poser toutes nos questions, notamment au niveau des statuts juridiques car nous n'étions qu'aux prémises de notre projet. Notre interlocutrice nous a également donné des contacts pour les futures questions. Nous ne sommes pas allés plus loin mais il existe aussi des offres payantes pour suivre des formations, être soutenu par un contact référant ou évaluer la viabilité du projet. Si vous êtes intéressé, il y a des établissements dans toute la France, au niveau national, régional mais aussi local et nous vous conseillons de contacter le plus proche de chez vous.

- L'Adie est une association solidaire qui accompagne gratuitement les entrepreneurs et les futurs chefs d'entreprise. Sa mission est simple : prouver que tout le monde peut entreprendre, quel que soit le diplôme ou la classe sociale. L'Adie organise régulièrement des ateliers d'accompagnement, des rencontres entre entrepreneurs et avec des professionnels tels que des juristes ou des avocats. En plus d'un suivi gratuit et personnalisé, elle finance les projets à hauteur de 10 000€ maximum. Elle propose également une formation de 2 semaines intitulée "Je deviens entrepreneur". Financé par les partenaires de l'association et les collectivités, le programme vous apprend à élaborer une étude de marché, développer votre réseau, choisir votre statut juridique et trouver des clients.
- L'URSSAF est l'organisme auprès duquel nous effectuons de nombreuses démarches comme la création d'une auto-entreprise ou bien les déclarations de chiffre d'affaires. Vous pouvez alors trouver un grand nombre d'informations directement sur le site internet. Si vous avez encore des questions d'ordre administratif, il est possible de contacter un agent par mail ou par téléphone.

Poursuivons avec les sites internet professionnels et axés sur l'entreprenariat. A prendre avec du recul s'il ne s'agit pas de sites officiels, ils peuvent malgré tout être très utiles :

- Auto-entrepreneur.fr est un site internet qui contient beaucoup de renseignements sur le statut, les obligations administratives, les aides financières correspondantes, les organismes de suivi et les protections pour l'entrepreneurs. Ce site vous correspondra uniquement si vous souhaitez entreprendre seul. Un forum est également mis à disposition pour échanger et poser davantage de questions. Auto-entrepreneur.fr propose également de faire les démarches pour créer une auto-entreprise à votre place pour un tarif de 34€90. Honnêtement, je ne vous conseille pas de faire appel à ce genre de service si vous maîtriser le français et l'outil informatique. En effet, les différentes étapes ne sont pas compliquées, il vous suffit de prendre le temps nécessaire.
- Legal Place est un site qui propose le même type d'informations et de services que le précédent à la différence près qu'il ne se concentre pas uniquement sur l'auto-entreprise et que les renseignements vont au-delà du statut juridique. Il traite

notamment de la comptabilité ou des salariés Ainsi si vous souhaitez entreprendre à plusieurs ou si d'autres statuts vous intéressent, ce site vous sera plus utile. A noter que les tarifs pour la création de l'entreprise diffèrent selon le statut choisi.

- LinkedIn est un réseau social professionnel où l'on trouve du contenu très intéressant. Effectivement, les utilisateurs postent leurs expériences ainsi que des conseils et tout le monde peut échanger autour du sujet en commentaire. Régulièrement, des webinaires sont organisés et c'est l'occasion d'en apprendre plus sur un thème. Par exemple, nous avons participé à une visioconférence pour apprendre à gérer son temps. C'est moins formel que les statuts juridiques et compagnie mais croyez-moi, c'est tout aussi important. D'autant plus qu'être actif sur LinkedIn est un premier pas pour élargir son réseau et le cercle de ses clients potentiels.

Voyons ensuite l'intérêt d'intégrer un incubateur ou un groupe d'entrepreneurs :

- Les incubateurs sont des structures publiques ou privées qui ont également un rôle d'accompagnement envers les porteurs de projets. Il existe plusieurs types d'accélérateurs de talent mais nous n'allons pas entrer dans le détail. Faire appel à un incubateur comporte de nombreux avantages. Tout d'abord, il s'agit d'un appui considérable car l'accompagnement se fait par des experts. Les incubés forment une réelle communauté et les liens perdurent même une fois le projet mené à terme. Les anciens membres restent généralement très liés et continuent de partager leurs expériences. Il est aussi possible de monter des dossiers de financement ou de bénéficier d'un espace de travail avec tout le matériel nécessaire à prix réduit. Pour entrer dans un tel parcours, plusieurs critères sont évalués tels que l'avancée du projet, le soutien des banques ou le pitch de présentation. Il y a beaucoup de demandes mais peu de places alors c'est une chance d'être sélectionné. Si vous êtes étudiant et porteur de projet, vous pouvez vous renseigner auprès de votre université car certaines ont leur propre incubateur.
- Les groupes d'entrepreneurs fonctionnent sur le même principe. L'objectif est de côtoyer un réseau d'entrepreneurs pour partager expériences, astuces et carnet d'adresses. Effectivement, il est très enrichissant d'échanger entre entrepreneurs et d'œuvrer ensemble pour développer le tissu économique d'une ville ou d'une région.

Finalement, gardez en tête que votre entourage peut vous être d'une grande aide même s'il exerce une toute autre activité. N'hésitez à parler de votre projet autour de vous et de prendre en considération les retours. Evidemment toutes les critiques ne sont pas à prendre au pied de la lettre mais des remarques constructives sont à garder en tête. Peut-être que votre projet reste à peaufiner ou bien que vous avez besoin de faire évoluer votre ligne directrice. Votre réseau est justement là pour que vous puissiez tester le projet et ajuster ce qui pose problème.



Youni soutient l'Ukraine



En cette période difficile pour le peuple Ukrainien, Youni a décidé de se montrer solidaire. **Pour toute commande effectuée, nous reverserons 1 € à l'association Care qui vient en aide à la population et aux réfugiés.**

Si vous souhaitez directement faire un don à l'association, vous pouvez vous rendre sur :
https://soutenir.carefrance.org/urgence-ukraine/~mon-don?_ga=2.181588903.1653796374.1647686421-1041161752.1647427607&_cv=1

On vous dit tout sur ... le jean !



Le jean est le vêtement le plus porté. 73 pièces sont vendues chaque seconde dans le monde. Si les coupes et les modèles varient, le jean reste intemporel. Bleu, noir, rouge, troué, taille haute, taille basse, skinny, bootcut ou encore mum, nous en avons tous au moins un dans le dressing ! Et cela ne se limite pas au pantalon. Cette toile est également utilisée pour les chemises, les vestes, les robes, les accessoires, etc.



Le jean a été inventé au XIXe siècle en Californie. D'abord utilisé par les chercheurs d'or et les ouvriers, il s'est largement démocratisé pendant la deuxième guerre mondiale pour devenir le basique de la garde-robe que nous connaissons aujourd'hui. Sachez que la célèbre marque américaine Levi's a été créée en 1853 et a accompagné toutes les évolutions du vêtement.

Le processus de fabrication est complexe. Le tissu est composé de fils de coton compressés, peignés et teints. Les fils sont tissés pour créer la toile solide qui est ensuite coupée et assemblée.



Parlons maintenant de son impact sur l'environnement. Produit de fast fashion, le jean résulte de l'agriculture intensive du coton. La phase de teinture est également très polluante. Il faut savoir que la matière a besoin d'énormément d'eau (près de 10 000 l pour la fabrication d'un pantalon). De plus, la production du jean est souvent délocalisée en Asie où les conditions de travail des ouvriers ne sont pas toujours garanties. Il existe quelques alternatives : l'utilisation des matières plus écologiques comme le chanvre ou le lin, le développement de la seconde main ou de l'upcycling et la préférence pour les circuits courts.

Retrouvez chaque mois un très bel outfit composé avec un produit Youni.



- T-shirt Jet lag 34€90
- Jean
- Veste saharienne beige
- Converse beige
- Bijoux
- Petit sac noir



Coloré concept : l'upcycling

Dans le dernier numéro, nous vous avons parlé de la tendance upcycling. Cette fois, ils nous paraissait intéressant de vous présenter Coloré Concept, l'univers de Robin qui transforme les vieux tissus en pièces de mode uniques.



Robin est un jeune passionné de couture qui fait de l'upcycling avec des rideaux, des serviettes, des draps, des couvertures des nappes, etc. D'ailleurs, on adore le slogan sur sa page Instagram : "Je fais des vêtements avec le linge de ta mamie". Il sort régulièrement des pièces uniques qu'il vend sur son site internet. Sur les réseaux sociaux il partage également des tutos, des transformations et ses inspirations.

Dernièrement, il a créé une petite série de sacs à partir de couettes qui a très vite été en rupture de stock.



Personnellement, j'ai découvert le concept sur Instagram il y a plusieurs mois. J'ai tout de suite adhéré car Robin ne se cantonne pas à un seul style. Comme il l'explique sur son site, il préfère se découvrir et suivre ses inspirations du moment. Son approche mode me plaît beaucoup. Son contenu est original mais toujours intéressant. Certaines marques lui lancent même des défis. J'avais notamment beaucoup aimé la chemise qu'il a confectionné avec des pochons de lessives Spring.



LA PHOTO DU MOIS

Youni souffle sa 1ère bougie !



3 souvenirs de Youni



Le jour où j'ai présenté le projet en cours de création d'entreprise. Avec un groupe de la classe, nous avons organisé un petit défilé et les retours m'ont beaucoup touché.

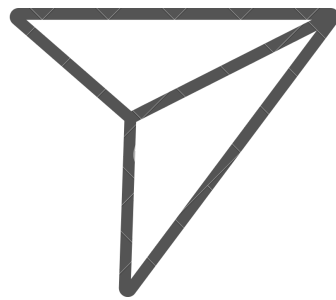


Le jour où on a installé notre stand dans la première boutique. C'était du travail mais quelle émotion de voir nos articles en vitrine !



La première fois où on a croisé un inconnu avec le sweat Suva, quelle fierté ! C'était pour le 14 juillet et nous en avons profité pour discuter.

Si tu as aimé ce
troisième numéro



et dis nous en
commentaire ce que tu
veux dans le prochain